

## JUSTIFICATIFS POUR UN RENOUVELLEMENT DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UN MINEUR

## TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT ÊTRE PRESENTES EN ORIGINAL ET EN PHOTOCOPIE

La carte d'identité de votre enfant arrive à échéance.	La carte d'identité de votre enfant est périmée		
Mais elle est encore valide	Depuis moins de 5 ans	Depuis plus de 5 ans	
		Votre enfant a un passeport valide	Votre enfant a un passeport périmé depuis
		OU un passeport périmé depuis moins de 5 ans	plus de 5 ans OU n'a pas de passeport
☐ Carte d'identité de l'enfant	☐ Carte d'identité de l'enfant	☐ Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux	☐ Photo d'identité de moins de 6 mois
☐ Photo d'identité de moins de 6	☐ Photo d'identité de moins de 6 mois	normes	et conforme aux normes
mois et conforme aux normes	et conforme aux normes	☐ Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	☐ Pièce d'identité du parent qui dépose la
☐ Pièce d'identité du parent qui	☐ Pièce d'identité du parent qui dépose	☐ Justificatif de domicile des parents et une attestation	demande
dépose la demande	la demande	sur l'honneur du lieu de résidence de l'enfant	☐ Justificatif de domicile des parents et une
☐ Justificatif de domicile des	☐ Justificatif de domicile des parents et	☐ Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans	attestation sur l'honneur du lieu de résidence de
parents et une attestation sur	une attestation sur l'honneur du lieu de	☐ Justificatif de nationalité française si vous vous	l'enfant
l'honneur du lieu de résidence de	résidence de l'enfant	trouvez dans une situation particulière (naissance à	☐ Acte de naissance (copie intégrale ou extrait
l'enfant	☐ Numéro de pré-demande si vous avez	l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)	avec filiation) de moins de 3 mois.
☐ Numéro de pré-demande si vous	fait cette démarche en ligne (sinon, il	☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait cette	☐ Justificatif de nationalité française si vous
avez fait cette démarche en ligne	faut utiliser le formulaire	démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire	vous trouvez dans une situation particulière
(sinon, il faut utiliser le formulaire	cartonné disponible au guichet)	cartonné disponible au guichet)	(naissance à l'étranger de parents nés à
cartonné disponible au guichet)			l'étranger par exemple)
			☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait
			cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le
			formulaire cartonné disponible au guichet)

Photographie d'identité conforme: 35\*45 mm, fond uni et clair, tête nue (sans casquette, chapeau ...), visage dégagé, sans expression, bouche fermée, sans lunettes, de moins de 6 mois. (Photographe ou photomaton)

Non découpée, sans défaut, sans tache, sans trace ni pliure, ni inscription au dos.

Justificatif de domicile datant de moins d'un an avec l'adresse du lieu de consommation avec nom, prénom et adresse complète (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation). Si vous êtes hébergé par un tiers, fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur et l'original et la copie de sa pièce d'identité.

Cas de garde alternée : Vous devez produire :

- la preuve de la résidence alternée (convention conclue entre les parents ou décision du juge),
- et 2 justificatifs de domicile (un pour chaque parent).

## Information sur le nom d'usage (double nom):

Le choix d'un « nom d'usage » doit être fait avec l'accord des parents. Si les parents sont séparés et en désaccord, le parent qui veut ajouter son nom au nom de naissance de l'enfant doit saisir le juge aux affaires familiales. Pour faire figurer un nom d'usage après le <u>nom de famille</u> sur la <u>carte d'identité</u> ou le <u>passeport</u>, vous devez :

- renseigner la rubrique deuxième nom du formulaire de demande de carte d'identité,
- fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) faisant apparaître le nom des 2 parents,
- fournir une autorisation de l'autre parent (celui qui ne fait pas la démarche) accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité.